

Surveillance des BMR

Résultats volet politique 2007



Catherine DUMARTIN, Emmanuelle REYREAUD

Journée des microbiologistes et des praticiens en hygiène du CCLIN Sud-Ouest,
Bordeaux, 19 mars 2008

1

Protocole 2007 : questionnaire allégé

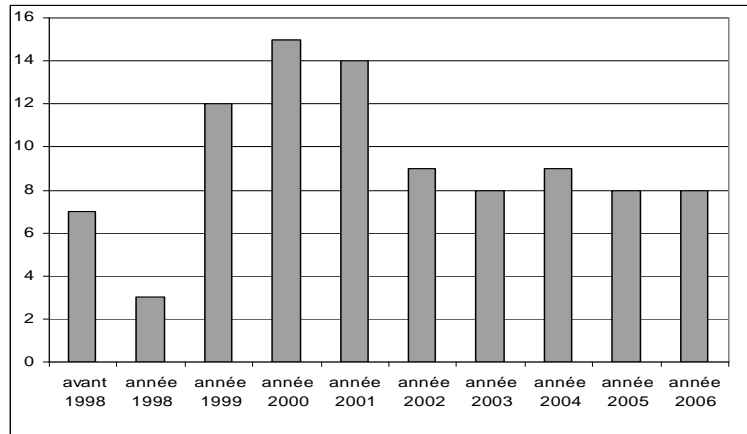
Participation

Type	Effectifs	Pourcentage
CHU	3	3 %
CH	42	42 %
PSY	4	4 %
H. LOCAL	6	6 %
MCO	27	27 %
SSR	15	15 %
AUTRES	3	3 %
TOTAL	100	100 %

2

Politique d'établissement

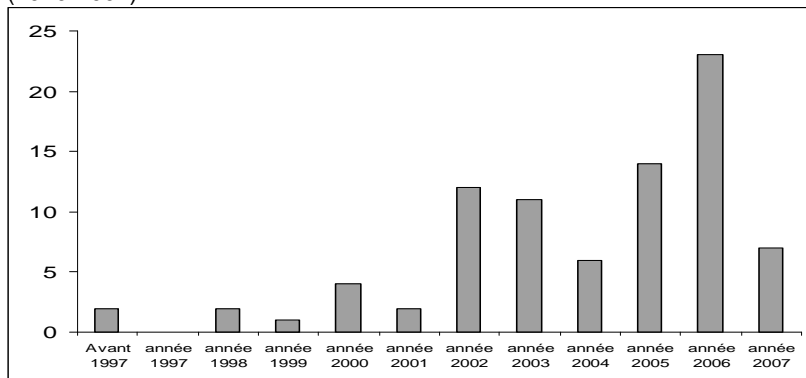
- Programme de maîtrise de la diffusion des BMR, selon un plan d'actions défini par le CLIN ? 96 % (96/100)
- Année de mise en place (N=93) : médiane = 2001 (1988-2006)




3

Politique d'établissement

- Commission des antibiotiques ? 87 % (87/100)
- Référent : 78 %
- Référent et commission = 73 %
- Mise en place de la Commission (N=84) : médiane = 2005 (1979-2007)




4



Prévention de la transmission des BMR

<ul style="list-style-type: none"> ■ L'identification des patients porteurs de BMR fait-elle l'objet d'une notification par le laboratoire ? (100/100) 	100%
<ul style="list-style-type: none"> ■ cette notification repose sur : <ul style="list-style-type: none"> - un contact personnalisé (téléphone, fax) entre le biologiste et l'équipe soignante - Sur un contact personnalisé (téléphone, fax) entre le biologiste et l'équipe d'hygiène - Sur la mention, sur la feuille de résultat, du caractère multi-résistant de la bactérie ou de la nécessité de prévenir la diffusion de la bactérie (tous sauf 1 ES : 1 CH) 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Intervention de l'EOH auprès des services pour chaque nouveau cas de BMR ? 	57%

5



Prévention de la transmission des BMR

<ul style="list-style-type: none"> ■ Un système d'information relatif au portage BMR (type « fiche de transfert ») a-t-il été mis en place afin d'identifier rapidement les patients porteurs de BMR lors d'une hospitalisation ultérieure ou d'un transfert dans un autre service ou un autre établissement de soins ? 	83% ↗
<ul style="list-style-type: none"> ■ Disposez-vous d'un support d'information spécifique pour les patients et leur famille : <ul style="list-style-type: none"> - dans certains secteurs 8 % (8 ES) - dans tout l'établissement 64 % (64 ES) ↗ 	

6



□ Prévention de la transmission des BMR

- Les mesures de prévention de la diffusion comportent l'utilisation et la promotion de l'utilisation des PHA :
 - dans certains services 7%
 - dans tout l'établissement 93%
- année de mise en place (N=98) : med. = 2003 (1985-2007), 2 NR
- Suivi de la consommation des produits hydro-alcooliques de friction (N=100) : 91%

7



□ Surveillance des BMR

- surveillance régulière, répétée tous les ans, de la fréquence des BMR ? 99%
- depuis quelle année (N=99) : med. = 2001 (1988-2007)
- Cette surveillance permet de connaître le nombre et l'incidence des patients admis porteurs de BMR et de patients ayant acquis une BMR dans l'établissement (**BMR importée / BMR acquise**) : 66,6%

8

Formation et évaluation du programme

■ Des formations ont-elles été proposées en 2006

- personnel paramédical : 31%
- au personnel médical : 54%

9

Formation et évaluation du programme

■ Pensez-vous que la mise en œuvre de votre programme a permis de réduire la fréquence des BMR acquises dans votre établissement ?

50% oui
(N=48)



3% non
(N=3)



47% NSP
(N=45)



10